

**COLLEGE PIERRE JOANNON**  
18 rue de la Haute Garenne  
42405 SAINT CHAMOND

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU MARDI 8 SEPTEMBRE 2020**

La séance est ouverte à 18h15 Le quorum est atteint : 14 membres votants présents à l'ouverture de la séance.

**Membres présents en ouverture de séance :**

***Membres de droit :***

**a. Personnels d'encadrement de l'établissement :**

Mme GIRAUDEAU, Principale,  
Mme MOULIN, Gestionnaire,  
Mme MAYOU, Conseillère Principale d'éducation.

**b. Représentants des collectivités territoriales et personnalité qualifiée :**

M Minnaert, Représentant de la commune.

***Membres, représentants élus :***

**a. Représentants élus des personnels enseignants :**

Mme BEAUQUIS, représentante élue des personnels d'éducation,  
M MENDES, représentant élu des personnels enseignants,  
Mme JAKOB, représentante élue des personnels enseignants,  
Mme BON, représentante élue des personnels enseignants.  
Mme MAVILLA, représentante élue des personnels enseignants,

**b. Représentants élus des personnels non enseignants :**

Mme PORTAILLER, membre, représentante élue des personnels non enseignants.

**c. Représentants élus des Parents d'élèves :**

M. BOUABDALLAH, représentant élu des Parents d'élèves,  
Mme PLANTIER, représentante élue des parents d'élèves,  
Mme ROBERT, représentante élue des Parents d'élèves,  
Mme SHANOUN, représentante élue des Parents d'élèves, suppléante de Madame GRENIER.

**d. Représentants élus des Élèves :**

**Membres absents et excusés en ouverture de séance : 18h....**

- 
- M REYNAUD, Elu représentant de la collectivité territoriale de rattachement,
- Mme BERLIER , Elue représentante de la collectivité territoriale de rattachement,
- Mme CHAILLOT, Elue représentante de la commune.

Madame la Principale, Présidente du conseil d'administration constate la satisfaction du quorum (14 membres présents) et elle remercie les membres du conseil d'administration de leur participation.

MME MAVILLA-SANZ, représentante élue des personnels enseignants, est secrétaire de séance.

Madame le Chef d'établissement explicite *deux changements opérés sur l'ordre du jour à approuver et traiter à savoir :*

- Projets pédagogiques en cours – année 2020/2021 ; principes de communication et de diffusion au sein de la communauté éducative.
- Programme des voyages et séjours prévus et protocole sanitaire.

#### **A - Fonctionnement des instances :**

- Adoption de l'ordre du jour
- Approbation du Compte rendu du CA du 16/06/2020

#### **B - Action pédagogique et éducative :**

Informations sur la rentrée 2020 :

- Constat d'effectifs à la rentrée 2020
- Demande d'attribution d'un support d'adjoint de direction au chef d'établissement pour la rentrée 2021.
- Structure pédagogique et EDT
- Point sur la Gestion des postes enseignants et non enseignants.
- Dispositif Devoirs faits à la rentrée 2020 – Dotation et fonctionnement
- Tableau de ventilation prévisionnelle d'attribution des I.M.P.
- Rcd 2019 – 2020 et problème de mise en paiement au 2ème trimestre de l'année 2019- 2020.
- Règlement intérieur : nouvelles modifications demandées en raison de l'application du protocole sanitaire.
- *Projets pédagogiques en cours – année 2020/2021 ; principes de communication et de diffusion au sein de la communauté éducative.*
- *Programme des voyages et séjours prévus et protocole sanitaire.*
- Calendrier prévisionnel année 2020/2021.
- Rapport du chef d'établissement : année scolaire 2019/2020
- Mise en place de PAFI - « Parcours aménagé de formation initiale » lié au décrochage scolaire.

#### **C - Organisation financière et comptable :**

- Répartition de la dotation globalisée 2020 : 1073 € + reliquats 2019
- Don du foyer d'un montant de 87,71 € correspondant à la vente de produits sur le point d'être périmés
- Approbation de la dépense de 86,80 € pour l'achat de bouquets de fleurs pour les départs de fin d'année
- Approbation du renouvellement de contrat avec **Coriolis** pour nos lignes de téléphone fixe
- Approbation du renouvellement de contrat avec **GEG** pour la fourniture de gaz
- Admission en non valeur d'une dette de cantine

**D - Questions diverses :** Aucune question diverse n'est parvenue à l'établissement à ce jour.

## Déroulement de l'ordre du Jour

### A - Fonctionnement des instances

- Adoption de l'ordre du jour

Il est demandé aux membres du Conseil d'administration d'approuver cet ordre du jour modifié et présenté ci-dessus.

Acte n° 1 08/09/2020		Adoption de l'ordre du jour du CA du 08 09 2020					
14	Votants	14	Pour	0	Contre	0	Abstentions

- Approbation du Compte rendu du CA du 16/06/2020

Il est demandé aux membres du Conseil d'administration d'approuver le compte rendu du conseil d'administration du 16/06/2020

Acte n° 2 08/09/2020		Approbation du compte rendu du CA du 16 06 2020					
14	Votants	13	Pour :	0	Contre	1	Abstentions

### B - Action pédagogique et éducative :

- Informations sur la rentrée 2019 :

#### Constat d'effectifs

Madame la Principale présente la décomposition des effectifs actuellement constatés, l'effectif global est de 421 élèves en date du 08/09/2020 , soit 4 élèves de plus que ses prévisions et 31 élèves de plus qu'à la rentrée 2018.

Sur les niveaux 6ème et 5ème, les données sont les suivantes :

PARTITION DES CLASSES ET DENOMINATION DES GROUPE					R2020	PARTITION DES CLASSES ET DENOMINATION DES GROUPE										
VISUALISATION DES ALIGNEMENTS			NIVEAU 6EME		VISUALISATION DES ALIGNEMENTS			NIVEAU 5EME								
CLASSE	EFF. CLASSE	PARTITION	DENOMINATION GROUPE	EFFECTIF PREVISIONNEL GROUPE	CLASSE	EFF. CLASSE	PARTITION	DENOMINATION GROUPE	EFFECTIF PREVISIONNEL GROUPE							
6.1	20	DEDOUBLEMENT FR – MAT	6.1GR1	10,00	5.1	28	LV2 – ESPAGNOL	5.14ESP2	14,00							
		DEDOUBLEMENT FR – MAT	6.1GR2	10,00			LV2 – ITALIEN	5.14ITA2	8,00							
		SECTION SPORTIVE	SECT.SPORT	7,00			BILANGUE ALLEMAND	5.14BIL2	6,00							
		THEATRE	THEATRE	6,00			SECTION SPORTIVE	SECT.SPORT	7,00							
6.2	21	DEDOUBLEMENT FR – MAT	6.2GR1	9,00			LATIN	5.123LAT	6,00	ALLOPHONE	5.1ALLO	1,00				
		DEDOUBLEMENT FR – MAT	6.2GR2	10,00			THEATRE	THEATRE	5,00	NON ALLOPHONE	5.1NALLO	27,00				
		ULIS	6.2ULIS	2,00			LV2 – ESPAGNOL	5.2ESP2	25,00	THEATRE	THEATRE	5,00				
		NON ULIS	6.2NULIS	18,00			ULIS	5.2ULIS	2,00	NON ULIS	5.2NULIS	23,00				
6.3	21	THEATRE	THEATRE	7,00			5.2	25	THEATRE	THEATRE	5,00	5.3	26	LV2 – ESPAGNOL	5.3ESP2	26,00
		DEDOUBLEMENT FR – MAT	6.3GR1	11,00					LATIN	5.123LAT	2,00			LATIN	5.123LAT	5,00
		DEDOUBLEMENT FR – MAT	6.3GR2	10,00	ULIS	5.2ULIS			2,00	LV2 – ESPAGNOL	5.14ESP2			14,00		
6.4	20	DEDOUBLEMENT FR – MAT	6.4GR1	10,00	5.4	27	BILANGUE ALLEMAND	5.14BIL2	9,00	5.4	27	BILANGUE ALLEMAND	5.14BIL2	4,00		
		DEDOUBLEMENT FR – MAT	6.4GR2	10,00			NON ULIS	5.2NULIS	23,00			NON ULIS	5.2NULIS	23,00		
		DEDOUBLEMENT FR – MAT	6.5GR1	10,00			LV2 – ESPAGNOL	5.3ESP2	26,00			NON ALLOPHONES	5.4NALLO	26,00		
6.5	20	DEDOUBLEMENT FR – MAT	6.5GR2	10,00	TOTAL	106	ULIS	5.4ULIS	3,00	TOTAL	102	ALLOPHONE	65ALLO	1,00		
		ALLOPHONE	65ALLO	1,00			NON ULIS	5.4NULIS	23,00			NON ALLOPHONE	65NALLO	19,00		
		NON ALLOPHONE	65NALLO	19,00												

Soit un effectif total constaté en 6ème de 102 élèves comprenant de 2 élèves de 6ème ULIS et 1 élève allophone.

Soit un effectif total constaté en 5ème de 106 élèves comprenant de 5 élèves de 5ème ULIS et 1 élève allophone.

Sur les niveaux 4ème et 3ème, les données sont les suivantes :

PARTITION DES CLASSES ET DENOMINATION DES GROUPES					R2020	PARTITION DES CLASSES ET DENOMINATION DES GROUPES				
VISUALISATION DES ALIGNEMENTS			NIVEAU 4EME		VISUALISATION DES ALIGNEMENTS			NIVEAU 3EME		
AVEC UN CSR DE 2H30 - ESP2										
CLASSE	EFF. CLASSE	PARTITION	DENOMINATION GROUPE	EFFECTIF PREVISIONNEL GROUPE	CLASSE	EFF. CLASSE	PARTITION	DENOMINATION GROUPE	EFFECTIF PREVISIONNEL GROUPE	
4.1	26	LV2 - ESPAGNOL	4.14ESP2	12,00	3.1	24	LV2 - ESPAGNOL	3.14ESP2	8,00	
		LV2 - ITALIEN	4.14ITA2	13,00			LV2 - ITALIEN	3.14ITA2	9,00	
		DEDOUBLEMENT MAT	4.1 GR1	12,00			BILANGUE ALLEMAND LV2	3.14BIL2	6,00	
		DEDOUBLEMENT MAT	4.1 GR2	13,00			DEDOUBLEMENT FR - MAT	3.1 GR1	11,00	
		LATIN	4.12LAT	4,00			DEDOUBLEMENT FR - MAT	3.1 GR2	12,00	
		SECTION SPORTIVE	SECT.SPORT	7,00			ULIS	3.1ULIS	2,00	
		THEATRE	THEATRE	2,00			LATIN	3.14LAT	5,00	
		ALLOPHONES	41ALLO	1,00			NON ULIS	3.1NULIS	22,00	
		NON ALLOPHONES	41NALLO	25,00			SECTION SPORTIVE	SECT.SPORT	6,00	
							THEATRE	THEATRE	3,00	
4.2	25	LV2 - ESPAGNOL	4.23ESP2	20,00	3.2	22	LV2 - ESPAGNOL	3.2ESP2	22,00	
		LV2 - BIL	4.23BIL2	4,00			DEDOUBLEMENT FR - MAT	3.2 GR1	12,00	
		DEDOUBLEMENT MAT	4.2 GR1	11,00			DEDOUBLEMENT FR - MAT	3.2 GR2	10,00	
		DEDOUBLEMENT MAT	4.2 GR2	11,00	3.3	22	LV2 - ESPAGNOL	3.3ESP2	22,00	
		ULIS	4.2ULIS	3,00			DEDOUBLEMENT FR - MAT	3.3 GR1	11,00	
		NON ULIS	4.2NULIS	21,00			DEDOUBLEMENT FR - MAT	3.3 GR2	11,00	
		LATIN	4.12LAT	7,00			LV2 - ESPAGNOL	3.14ESP2	10,00	
		THEATRE	THEATRE	3,00			LV2 - ITALIEN	3.14ITA2	7,00	
4.3	25	LV2 - ESPAGNOL	4.32ESP2	19,00	3.4	22	BILANGUE ALLEMAND	3.14BIL2	4,00	
		LV2 - BIL	4.23BIL2	6,00			LATIN	3.2LAT	3,00	
		LATIN	4.12LAT	3,00			ULIS	3.4ULIS	2,00	
		DEDOUBLEMENT MAT	4.3 GR1	12,00			NON ULIS	3.4NULIS	20,00	
4.4	22	DEDOUBLEMENT MAT	4.3 GR2	13,00	DEDOUBLEMENT FR - MAT	3.4 GR1	11,00			
		LV2 - ESPAGNOL	4.14ESP2	12,00	DEDOUBLEMENT FR - MAT	3.4 GR2	11,00			
		LV2 - ITALIEN	4.14ITA2	10,00	THEATRE	THEATRE	3,00			
		DEDOUBLEMENT MAT	4.4 GR1	11,00						
4.5	25	DEDOUBLEMENT MAT	4.4 GR2	11,00	TOTAL	90				
		LV2 - ESPAGNOL	4.5ESP2	25,00						
		DEDOUBLEMENT MAT	4.5 GR1	13,00						
TOTAL	123									
			4.5 GR2	12,00						

Soit un effectif total constaté en 4ème de 123 élèves comprenant de 3 élèves de 4ème ULIS et 1 élève allophone.  
Soit un effectif total constaté en 3ème de 90 élèves comprenant de 4 élèves de 3ème ULIS

Concernant les effectifs des groupes de langues et options, nous constatons à ce jour, les répartitions suivantes :

CONSTAT R 2020		
EFFECTIFS CONSTATES R2020	NBRE GROUPES	EFFECTIF MOYEN
4	1	10,00
6		
79	3	26,33
17	1	20,00
13	1	13,00
10	1	10,00
88	4	22,00
23	1	24,00
14	1	17,00
3	1	10,00
7		
62	3	20,67
19	1	19,00
8	1	8,00

De plus, 14 élèves sont accompagnés d'une AVS pour cette rentrée et 3 élèves sont allophones.

Arrivée de Mme Mercier à 18h22

Nous constatons une croissance de l'effectif malgré les pronostics officiels, expliquée par des arrivées extérieures et d'autres raisons. Mme la principale regrette que le collège n'ait pas reçu les heures équivalentes au nombre d'élèves ainsi que les nominations de supports supplémentaires.

- **Demande d'attribution d'un support d'adjoint de direction au chef d'établissement pour la rentrée 2021.**

Compte tenu de l'effectif élèves constaté en date du 08/09/2020, Madame la Principale informe les membres de l'Instance qu'elle renouvellera la demande de création d'un support de poste d'adjoint de direction pour la Rentrée 2021. En effet, une nouvelle définition des critères d'attribution des postes d'Adjoint de Direction est à l'étude depuis Juin 2020. Ce travail devrait être arrêté pour la fin de la présente année scolaire. La redistribution des postes devrait se savoir au mieux pour la prochaine rentrée ou au plus tard pour la rentrée 2022

Son argumentaire portera sur :

- L'évolution et la répartition des effectifs en termes de CSP,
- La sécurité des élèves,
- L'importance d'une transmission des pratiques de travail au sein de l'équipe d'encadrement,
- Les conditions de travail des personnels composant l'équipe administrative.

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration de se prononcer sur celle-ci :

<b>Acte n°3</b>		<b>Demande d'attribution d'un poste d'Adjoint de direction à la rentrée 2021</b>					
<b>08/08/2020</b>							
15	Votants	15	Pour	0	Contre	0	Abstentions

- **Structure Pédagogique et EDT**

La structure pédagogique reste inchangée par rapport à celle présentée et arrêtée en Février 2020. Mais en raison de la nomination de Mme CARRERES et de la récupération du forfait UNSS dans la DHG, celle-ci s'élève désormais à 538, 5 heures (499,90 HP et 38, 40 HSA)

L'EDT concernant les enseignements obligatoires a donc été construit sur la base de la ventilation prévue. Cette ventilation a impliqué les CSR, CSD et BMP suivants :

- **CSR :**
  - Mme ACCETTA, Professeur d'Allemand pour une quotité de 7,5 heures
  - Mme BONFIGLIO, Professeur d'italien pour une quotité de 7,5 heures
  - Mme CRESPO MONTEIRO, Professeur d'Espagnol pour une quotité de 5 heures,
  - M MARCILLET, Professeur de Technologie pour une quotité de 7,5 heures
- **CSD :**
  - Mme CAILLAUD, Professeur de SVT pour une quotité de 6 heures,
  - M MENDES, Professeur d'Éducation musicale pour une quotité de 4 heures
- **BMP :**
  - Mme AIDEL, Professeur de lettres modernes pour une quotité de 18 heures,

- Mme BOUKADIDA, professeur d'Histoire Géographie pour une quotité de 18 heures,
- Mme CARRERES, Professeur d' EPS pour une quotité de 17 heures,
- Mme HANI, Professeur stagiaire de Mathématiques pour une quotité de 09 heures,
- M MANAS, professeur d'Histoire Géographie pour une quotité de 18 heures,
- Mme RABATHEL, Professeur de Sciences Physiques pour une quotité de 5 heures,
- M VINCENT, Professeur de Mathématiques pour une quotité de 09 heures.

Il est demandé aux membres du Conseil d'administration de se prononcer sur la structure pédagogique arrêtée au 01/09/2020 :

Acte n° 4 08/08/2020		Structure pédagogique et EDT 2020-2021.					
15	Votants	15	Pour	0	Contre	0	Abstentions

- **Point sur la gestion des postes enseignants et non enseignants**

- a) Résultats des mutations des personnels enseignants et non enseignants :

- M CASSE, professeur de mathématiques est affecté sur poste définitif au collège,
- M DENIZON, Professeur d' Histoire Géographie est affecté sur le nouveau poste de coordinateur ULIS au collège Jules VALLES .
- M. LAGRELE, Agent Technique de Maintenance

A noter :

Mme AUFFRET, Professeur d'Histoire Géographie n'a pas obtenu sa mutation au mouvement interacadémique. Ayant opté pour un congé parental à temps plein, son support est actuellement pourvu par un BMP.

- b) Accueil des nouveaux personnels non enseignants à la rentrée 2020 :

Personnels agents :

- Mme GERMANI Laetitia, Agent technique d'entretien,

Personnels administratifs :

- Mme ARNOULD à ½ temps au secrétariat de gestion
- Mme JUNGHANN Katharina ½ temps au secrétariat de gestion et ½ temps au secrétariat d'administration sous l'égide d'un contrat de reconversion professionnelle.

- **Dispositif Devoirs faits à la rentrée 2020 - Dotation Horaires et fonctionnement :**

A cette rentrée et en raison des mesures gouvernementales post période de confinement, nous avons eu la notification de la 1ère dotation 2020 – 2021. Son montant est de 409 HSE et 1/2 IMP. Une deuxième enveloppe sera attribuée prochainement aux EPLE.

Dans la mesure où cette enveloppe est parvenue à l'établissement en date du 13/07/2020 ; il a été possible de mettre en œuvre pour cette présente année scolaire un dispositif pérenne permettant à tout élève identifié comme étant en difficulté scolaire de se voir proposer un créneau d'aide aux devoirs intégré à son emploi du temps et basé sur un accueil en groupe restreint (10 à 13 élèves).

**Les consommations prévisionnelles et la programmation des séquences en 6ème sont les suivantes :**

RAPPEL CYCLE 3 – ESTIMATION CONSOMMATION MOYENS EN HSE		
5 CLASSES	5*27 HSE = 135 HSE	PROF = PP
DATE DEBUT PERIODE 1	SEMAINE 37	6.1 : M MANAS
		6.2 : MME JAKOB
DATE FIN PERIODE 1	SEMAINE 50	6.3 : M MANOUBI
		6.4 : MME PACROT
DATE DEBUT PERIODE 2	SEMAINE 01	6.5 : M MENDES
DATE FIN PERIODE 2	SEMAINE 18	

Une heure par semaine sur 27 semaines et intégrées à l'emploi du temps.

Les consommations prévisionnelles et la programmation des séquences en cycle 4 sont les suivantes :

ESTIMATION CONSOMMATION MOYENS EN HSE – CYCLE 4			
NIVEAU 5EME	3 GROUPEES	DATE DEBUT PERIODE 1	SEMAINE 39
NIVEAU 4EME	5 GROUPEES		
NIVEAU 3EME	2 GROUPEES	DATE FIN PERIODE 1	SEMAINE 50
TOTAL GROUPEES	9 GROUPEES		
NIVEAU 5EME	66 HSE	DATE DEBUT PERIODE 2	SEMAINE 01
NIVEAU 4EME	110 HSE		
NIVEAU 3EME	88 HSE	DATE FIN PERIODE 2	SEMAINE 14 5EME ET 4EME
TOTAL HSE	264 HSE		SEMAINE 17 3EME

Une heure par semaine sur 22 semaines, proposée aux élèves en difficultés. Si les parents ne valident pas la présence de l'élève, les places seront redistribuées. Avec le choix entre un professeur de matière scientifique ou littéraire.

Le besoin horaire total pour devoirs faits est donc de 399 HSE. Par ailleurs, il est prévu de créer, à réception de la nouvelle dotation horaire, un groupe de remédiation pour les élèves venant d'Italie et anciennement allophones relativement à la maîtrise de la langue française pour 22 HSE. La consommation prévisionnelle totale serait alors de 421 HSE.

Concernant la dotation académique financière en tant que ressource affectée sur le dispositif « Devoirs Faits » ; l'enveloppe attribuée est de 698,00€ pour l'année civile 2020.

Il est demandé aux membres du conseil d'administration de voter l'attribution de ces deux dotations horaire et financière.

Acte n° 5 08/09/2020	Approbation du dispositif « Devoirs faits » à la rentrée 2020						
15	Votants	14	Pour :	0	Contre	1	Abstentions

M. Minnaert, Représentant élu de la commune, marque son désir de s'abstenir car il manque de recul sur l'attribution de ces heures supplémentaires pour les enseignants qui pourraient être effectuées par des professeurs dont le service n'est pas complet ou bien la dotation pourrait servir à alléger l'effectif des classes.

Acte n° 6 08/09/2020		Approbation de la dotation de fonctionnement 2020 – 2021 pour un montant de					
15	Votants	14	Pour :	0	Contre	1	Abstentions

- Tableau de ventilation prévisionnelle d'attribution des I.M.P.(voir documents annexés)

Le tableau de la répartition prévisionnelle des IMP pour l'année scolaire 2020 – 2021 est la suivante :

TABLEAU DE REPARTITION DES IMP A LA RENTREE 2020			
DESIGNATION DE LA MISSION PARTICULIERE R2019	BUDGET		EN CHARGE MISSION
	TAUX	EQUIVALENT HSA	
PARCOURS AVENIR 3EME	001	0,25	M CORDINA
PARCOURS AVENIR 3EME	001	0,25	MME BON
PARCOURS AVENIR 3EME	001	0,25	MME MAVILLA
PARCOURS AVENIR 3EME	001	0,25	MME SOULAS
COORDINATION EPS	003	1,00	MME LAFORGE
REFERENTE CULTURE	002	0,50	MME MAVILLA
REFERENTE CULTURE	002	0,50	MME PACROT
CHORALE	002	0,50	M MENDES
REFERENT NUMERIQUE	003	1,00	M BAROU
REFERENT NUMERIQUE	001	0,25	M MENDES
AIDE AUX ELEVES EN DIFFICULTE	001	0,25	MME ETIEMBRE
AIDE AUX ELEVES EN DIFFICULTE	002	0,50	MME ETIEMBRE
AIDE AUX ELEVES EN DIFFICULTE/DEVOIRS FAITS	002	0,50	MME ETIEMBRE
SECTION SPORTIVE	003	1,00	MME PHILIS
TOTAL	DOTATION	7,00	7,00
SOLDE (DOTATION - TOTAL IMP REPARTIES)		0	IMP VENTILEES NON OBLIGATOIRES AU NIVEAU REGLEMENTAIRE

DISCIPLINE	ARE	
	LIBELLE	HEURES
ULIS		21,00
LCA - LATIN		
LETTRES	THEAT+PP3	1,25
ALLEMAND LV1		
ALLEMAND LV2		
ANGLAIS	PP3	0,50
ESPAGNOL LV2		
ITALIEN LV2		
HIST-GEO /EMC		
MATHEMATIQUES		
TECHNOLOGIE		
SC. PHYSIQUES	LABO	1,00
S.V.T	LABO + PP3	2,25
EDUCATION MUSICALE	CHO	0,50
ARTS PLAST.		
EPS	UNSS	9,00
	HAND+DED PISC	1,30

Mme Bon demande s'il est judicieux de demander d'être abondé d'autres IMP pour financer les projets qui ne sont pas financés.

Il est demandé aux membres du conseil d'administration de voter la ventilation de la dotation 2020 – 2021



Acte n° 7 08/09/2020		Approbation de la ventilation prévisionnelle d'attribution d'I.M.P					
15	Votants	15	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

- **Remplacements de Courte Durée 2019 – 2020 et problème de mise en paiement au 2ème trimestre de l'année 2019- 2020.**

Du fait de la crise sanitaire et de l'interruption partielle du fonctionnement du service de la DOS au Rectorat, 102 HSE sont actuellement en attente de paiement. Une procédure de saisie dérogatoire sur formulaire sera mise en œuvre courant de la semaine 38 pour un défraiement sur les payes des intéressés fin Octobre 2020.

- **Règlement intérieur ; nouvelles modifications demandées en raison de l'application du protocole sanitaire.**

En raison du protocole sanitaire et d'un incident s'étant produit entre élèves, il a été soumis lors de la commission permanente du 02 07 2020, les modifications suivantes :

#### 1) ORGANISATION DE LA VIE SCOLAIRE ET DES ETUDES

##### a) Relevés d'évaluations des compétences acquises et bulletins trimestriels

« En fin de 1er trimestre, mes parents viennent récupérer mon bulletin trimestriel... »

Changement en raison du passage à l'évaluation par compétences dans le collège.

##### b) Pratique de l' E.P.S.

« Pour des questions de sécurité, le port de bijoux est interdit et je ne dois pas manger de chewing-gum. L'usage d'un déodorant en Aérosol est interdit. Il est recommandé aux parents de doter leur enfant d'un déodorant dit « à bille » ou en « stick ». Par ailleurs, en raison de la lutte contre les pandémies sanitaires, il est demandé aux parents de doter leur enfant d'une bouteille d'eau en plastique ou gourde amenée au collège vide, et à remplir sur place. Ce dernier équipement personnel fourni sera marqué de façon indélébile du nom de l'élève propriétaire qui en sera responsable. »

Il est demandé aux membres du conseil d'administration de voter les modifications du règlement intérieur présentées ci-dessus.

Acte n° 8 08/09/2020		Approbation des nouvelles modifications liées au protocole sanitaire et à la préservation de la sécurité au sein de l'établissement.					
15	Votants	15	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

- **Projets pédagogiques en cours – année 2020/2021 : principes de communication et de diffusion au sein de la communauté éducative.**

Il est prévu qu'il soit rédigé par chaque porteur de projet pédagogique, une fiche action de présentation destinées à la communication interne comme externe. Un tableau de synthèse des actions en référence aux Axes du Contrat d'Objectifs Tripartite sera réalisé par le chef d'établissement avant la rentrée des congés d'Automne et mis en ligne via Cybercollège.

- **Programme des voyages et séjours prévus et protocole sanitaire.**

En raison des incertitudes liées à la situation sanitaire et aux contraintes économiques et sociales pouvant peser sur les familles, il n'est pas actuellement envisagé d'organiser des séjours avec nuitées à l'étranger. Les professeurs de langues vivantes souhaitent diriger leur pratique en faveur de la création d'échanges par correspondance entre élèves avec des établissements étrangers. Il est néanmoins prévu de réaliser des sorties à la journée dont la sortie à Saint

Victor en classe de 6ème qui est programmée début Juin et qui concernera cette année 3 enseignements, à savoir :

- L' E.P.S,
- Les S .V.T,
- L' HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

- **Calendrier prévisionnel année 2020/2021**

Comme les années précédentes, les membres du conseil d'administration seront destinataires régulièrement des différentes mises à jour du calendrier annuel.

Concernant la tenue des séances de la présente instance, la soirée du mardi soir reste le choix arrêté.

- **Rapport du chef d'établissement : année scolaire 2019/2020**

Compte tenu du manque d'indicateurs à jour en cette rentrée particulière, ce dernier sera diffusé aux personnels de l'établissement en semaine 38 pour proposition et ajustement et soumis au vote lors du conseil d'administration du 03/11/2020

- **Mise en place de PAFI - « Parcours aménagé de formation initiale » lié au décrochage scolaire.**

La mise en œuvre de PAFI devrait concerner pour cette année scolaire, au moins 6 élèves déjà identifiés comme ayant des besoins particuliers et notamment en termes de préparation de leur parcours Avenir.

Pour mémoire la mise en place de PAFI - « Parcours aménagé de formation initiale » lié au décrochage scolaire obéit à des directives institutionnelles précises qui sont les suivantes :

« En référence aux textes en vigueur et au besoin de l'établissement de pouvoir aménager la scolarité des élèves âgés de 15 ans et ayant d'importantes difficultés scolaires, et notamment en direction de la construction de leur parcours avenir, il est demandé aux membres du conseil d'administration d'approuver la mise en œuvre de ces contrats individuels engageant :

- l'élève et ses représentants légaux,
- l'établissement,
- l'Autorité académique. »

A noter : l'existence de ce type de contrat permet de sécuriser, pour tous les signataires, juridiquement ce type d'aménagement.

Il est demandé aux membres du conseil d'administration de voter l'approbation de signature donnée au chef d'établissement concernant la mise en place de ces dispositifs relativement à l'ensemble des contrats des élèves concernés en accord avec les représentants légaux respectifs.

<b>Acte n° 10</b> <b>08/09/2020</b>		<b>Approbation de signature de contrat PAFI au bénéfice des élèves décrocheurs âgés de plus de 15 ans</b>					
15	Votants	14	Pour :	0	Contre	1	Abstentions

### **C - Organisation financière et comptable**

- **Répartition de la dotation globalisée 2020 : 1073 € + reliquats 2019**

Le montant des reliquats 2019 s'élevant à 3 416,54 € et la dotation 2020 à 1 073€, il appartient donc aux membres du conseil d'administration de répartir la somme totale de 4 489,54 € comme suit :

- 679,80 € pour le droit de reprographie

- 1 656 € pour l'achat de carnets de correspondance
- 2 153,74 € pour l'achat de manuels scolaires

Acte n° 11 08/09/2020		Approbation de la répartition de la dotation Globalisée 2020 et reliquats 2019					
15	Votants	15	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

- **Don du foyer d'un montant de 87,71 € correspondant à la vente de produits sur le point d'être périmés**

Du fait de la période de confinement, certains produits, tels le café, la farine et les wraps achetés pour la confection des repas n'ont pas pu être utilisés et étaient proches de la date limite de consommation en juillet 2020. Ils ont donc été vendus à des personnels du collège. Cette somme sera reversée au service de restauration sous la forme d'un don du foyer d'un montant total de 87,71 €.

Acte n° 12 08/09/2020		Approbation du don du foyer pour un montant de 87.71€					
15	Votants	15	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

- **Approbation de la dépense de 86,80 € pour l'achat de bouquets de fleurs pour les départs de fin d'année**

Chaque année, un bouquet de fleurs symbolique est offert aux personnels restés une année seulement au collège Pierre Joannon. Il est demandé, par notre agence comptable de faire approuver le montant de ce cadeau aux membres du conseil d'administration, soit 86,80 € pour l'ensemble des bouquets achetés en juillet 2020.

Acte n° 13 08/09/2020		Approbation du don du foyer pour un montant de 86.80€					
15	Votants	15	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

- **Approbation du renouvellement de contrat avec Coriolis pour nos lignes de téléphone fixe**

Mme Moulin explique que Coriolis est le prestataire historique de l'établissement pour la téléphonie, depuis 2013. Le contrat pour les lignes fixes arrivant à échéance en novembre, il convient de le renouveler pour une durée de trois ans, du 15 novembre 2020 au 14 novembre 2023.

Acte n° 14 08/09/2020		Approbation du renouvellement de contrat avec Coriolis					
15	Votants	15	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

- **Approbation du renouvellement de contrat avec GEG pour la fourniture de gaz**

Mme Moulin informe les membres du Conseil d'administration que le contrat de fourniture de gaz avec GEG arrivant à son terme le 31 octobre 2020, il convient de le renouveler pour une période de trois ans, du 1er novembre 2020 au 31 octobre 2023.

Acte n° 15 08/09/2020		Approbation du renouvellement de contrat avec GEG					
15	Votants	15	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

- Admission en non valeur d'une dette de cantine et approbation du prélèvement sur fonds de roulement correspondant

Mme Moulin indique que le collège a reçu un certificat d'irrecouvrabilité de la part de l'huissier concernant la dette de cantine d'une élève datant de 2018, d'un montant de soixante cinq euros et quarante deux centimes. Il convient donc d'autoriser le prélèvement sur fonds de roulement correspondant à cette somme de manière à pouvoir solder cette dette.

Acte n° 16 08/09/2020		Approbation de l'admission en non valeur d'une dette cantine					
15	Votants	15	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

#### D - Questions diverses

Aucune question diverse n'est parvenue à l'établissement à ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé la séance du conseil d'administration est levée à : 19h54

A SAINT CHAMOND, le 08/09/2020.

Le Président du Conseil d'administration	Le secrétaire de séance
 J. GIRAudeau	F. MAVILLA-SANZ 

